



SONDE DOUBLE J OU JJ

C'est un tube souple recourbé à ces 2 extrémités que l'on laisse dans l'uretère (conduit entre le rein et la vessie) après examen ou traitement d'une obstruction de l'uretère. Une des extrémités en J est positionnée dans le rein, l'autre extrémité également en J est dans la vessie. Les courbures de ces 2 extrémités, qui lui donnent son nom « double J » lui permettent d'être auto statique, c'est-à-dire de tenir tout seul même si l'on bouge ou se lève.

Par exemple l'extraction d'un calcul urétéral par ureteroscopie. Elle est parfois posée dans les obstacles chroniques du haut appareil urinaire ou après une chirurgie de reconstruction.

Son rôle est de permettre le bon écoulement de l'urine du rein vers la vessie qui pourrait être perturbé par l'œdème urétéral postopératoire et occasionner des douleurs de coliques néphrétiques tout en favorisant une bonne cicatrisation après des manœuvres endoscopiques.

La sonde JJ est posée sous anesthésie en fin de procédure sur l'uretère. Elle est par contre retirée quelques jours à quelques semaines plus tard (selon les pathologies) sous anesthésie locale au cours d'une cystoscopie ou d'une fibroscopie.

Elle peut provoquer une gêne ou des saignements par frottement contre la paroi vésicale ou des douleurs très brèves de coliques néphrétiques lors du début de la miction par remontée d'urine de la vessie vers le rein. Toutefois son caractère totalement interne constitue un grand progrès, car auparavant l'on devait laisser une sonde sortant à l'extérieur jusqu'à cicatrisation complète.